



*Un accueil pour tous,
Un projet avec chacun*



ASSOCIATION QUIMPÉROISE
DES FOYERS DE JEUNES
TRAVAILLEURS

Le Projet Associatif 2016 - 2020



Validé par le Conseil d'Administration du 24 mai 2016

LES BASES D'UN PROJET ASSOCIATIF RÉACTUALISÉ

Introduction..... 2

1 - UNE HISTOIRE MILITANTE

Historique..... 2

Les statuts de l'association..... 4

2 - DES VALEURS FORTES

2-1 Une appartenance à l'éducation populaire..... 5

2-2 Des valeurs en phase avec ce mouvement..... 5

2-3 Une appartenance à l'économie sociale et
solidaire.....7

3 - LES JEUNESSES VUES PAR

L'ASSOCIATION.....7



4 - LES MOYENS DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET ASSOCIATIF

a) Le logement comme vecteur clef de L'association...8

b) Les ressources humaines..... 9

c) Le partenariat et l'ouverture..... .9

d) La démarche qualité..... 10

e) Les questions de modalités d'action et de
faisabilité.....11

5- LES AXES DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION

a) L'accueil..... 11

b) L'habitat..... 12

c) L'accompagnement des jeunes.....12

d) Le vivre ensemble.....13

e) Une étape constructive.....14

f) Les actions santé.....14

6 - LES PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION.....14

ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

LES BASES D'UN PROJET ASSOCIATIF RÉACTUALISÉ ...

Introduction :

Revisiter son projet associatif, c'est bien sûr l'occasion pour l'association de redire son histoire, son ancrage, son identité, d'actualiser ses orientations, et de nommer ses perspectives pour les années à venir en fonction de contextes évolutifs. C'est également l'occasion de consolider sa place d'acteur majeur auprès de la jeunesse. L'élaboration du Projet Associatif est un exercice partagé : elle concerne les administrateurs, personnels, résidents, adhérents et partenaires... Tous ont à l'esprit que notre mission est de permettre aux jeunes en mobilité professionnelle d'aller vers plus d'autonomie à la fois financière, sociale et citoyenne. C'est pourquoi chacun d'entre eux a été sollicité pour contribuer à la réécriture du projet associatif.

1. UNE HISTOIRE MILITANTE

Historique :



L'Association Quimpéroise des Foyers de Jeunes Travailleurs (AQFJT) œuvre depuis 60 ans sur le territoire de Quimper, portée à l'origine par des militants associatifs dont les attentes étaient en convergence avec celles des employeurs. Les besoins des jeunes relevaient alors d'un déplacement vers l'emploi, générant un besoin nouveau de logement.

Constituée en association loi 1901 à but non lucratif en 1956 par des militants de l'Action Catholique Ouvrière, elle s'appuie sur la Fédération des Amitiés Sociales, la Chambre de Commerce et d'Industrie, les institutions locales et l'opérateur HLM S.A. Les Foyers pour faire construire en 1962, le FJT St Exupéry à Kerfeunteun.

Au-delà des missions d'accueil, d'accompagnement, de restauration et d'hébergement pour les jeunes, l'AQFJT développe toutes sortes d'activités d'animation sur le quartier et assure sur place et en portage, un service de restauration pour de nombreuses entreprises locales.

Progressivement, L'AQFJT vise en priorité à mettre à la disposition des jeunes âgés de 16 à 30 ans, des installations matérielles pour leur logement et leur nourriture. Elle souhaite aussi répondre à leurs besoins individuels et collectifs dans des domaines aussi variés que la culture, les loisirs et le sport etc. En 1972, la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) reconnaît ces besoins en finançant des prestations socio-éducatives.

En 1970, l'association adhère à l'UFJT (Union Nationale des Foyers de Jeunes Travailleurs), devenue depuis UNAHJ, puis à l'URFJT en 1976 devenue depuis URHAJ (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes). L'activité s'organise sur le plan juridique pour encadrer les modalités de prise en charge des logements et pour reconnaître l'accompagnement proposé par les structures.

Dans les années 1980, les structures s'emparent de la notion de Développement Social Local, entraînant de fait des partenariats nouveaux : mission locale, centres de formation etc. Les années 1990 voient de nouvelles évolutions. Les demandes d'hébergement sont de plus en plus importantes, le parcours socio-professionnel des jeunes devient plus chaotique, leur entrée dans la vie active est plus tardive etc.

ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

La mission prioritaire de l'association reste d'apporter un soutien à ces jeunes qui arrivent sur le territoire du Pays de Cornouaille pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle, l'emploi, la santé, l'habitat, la vie sociale. Le choix est fait alors de créer le Comité Pour l'Habitat des Jeunes CPHJ pour accompagner les résidents du FJT vers un projet de logement autonome. Toute une gamme de services et de prestations sont alors développées en lien avec les bailleurs et les organismes compétents. Deux ans plus tard le CPHJ devient une association à part entière. C'est à cette époque également que l'association s'ouvre à la population étudiante.

En 1996, le Ministère porte création des résidences sociales FJT et valorise leur projet social, leur fonction éducative et leur projet pédagogique. La création d'un FJT à ce moment, oblige à un travail en transversalité avec les partenaires locaux. Ces années sont marquées à l'AQFJT par de nombreux chantiers de réhabilitation et d'extension du parc de logements afin d'offrir une gamme diversifiée tant dans sa nature (T1, T1 Bis, T2...) que dans son implantation géographique sur la ville de Quimper. La diversité des publics accueillis est affirmée. Bon nombre d'étudiants sont demandeurs. L'AQFJT affirme sa volonté de continuer à agir au sein de collectifs suffisamment importants pour y assurer une animation conséquente.

- 1991 : Création de la « Résidence annexe FJT Saint-Exupéry » : 29 places en 21 logements.
- 1993 : Création d'une Résidence étudiants « les Peintres de Cornouaille » au Sud de Quimper : 69 étudiants dans 63 logements.
- 1994 : Création de la « Résidence FJT des îles » dans le quartier du Braden : 47 places en 35 logements.

Lors des années 2000, l'association et l'ensemble de ses partenaires constatent l'état de dégradation et d'inadaptation aux besoins en habitat des jeunes de la structure d'origine du FJT St Exupéry. De plus, confronté à des problèmes économiques récurrents, le service restauration doit fermer définitivement ses portes.

L'association (administrateurs, personnel, résidents, adhérents), avec le soutien important de l'URFJT, réussit alors à mobiliser l'ensemble de ses partenaires locaux et institutionnels autour d'une réflexion participative en Maitrise d'Ouvrage Collective (MOC) pour analyser les problématiques jeunesse et adapter son offre aux besoins ainsi repérés.

Une nouvelle circulaire CNAF, en 2006, confirme sa volonté politique de faciliter l'accès des jeunes adultes à l'autonomie et la nécessaire professionnalisation des équipes pour travailler sur une approche globalisée des questions de jeunesse. La loi 2002-2 de rénovation de l'action sociale vient conforter une pratique que les FJT menaient de longue date (Dossiers verts) : l'obligation de rendre compte via une évaluation interne et externe du projet de la structure et de la cohérence des actions menées.



ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Une évaluation interne a été menée de façon collective en 2011 au sein de l'URHAJ, conduisant à formaliser un plan d'actions pluriannuel sur des axes peu couverts jusqu'alors. La structure est alors entrée dans une démarche d'amélioration continue.

Ainsi, depuis 2010, l'AQFJT a opéré deux restructurations : un nouveau FJT St Exupéry en 2012 à Kerfeunteun, et une nouvelle répartition de l'activité Foyer de Jeunes Travailleurs sur trois sites en 2014 (Kerfeunteun, Braden et Tourelle). L'association a mis en place une nouvelle organisation du personnel avec l'embauche d'un personnel socio-éducatif complémentaire qui donne à l'association toute capacité à poursuivre ses activités.

L'association gère aujourd'hui un parc de 166 logements pour 185 places (145 places pour le Foyer de Jeunes Travailleurs et 40 places pour des étudiants) réparties en trois sites distincts sur la ville de Quimper.

Les statuts :

Les statuts de l'association :

Les statuts de l'AQFJT écrits en 2000 restent d'actualité. En effet, l'article 2 des statuts de l'association définit son objet social.

Les buts de notre projet permettent de répondre à la question : « que veut-on faire ensemble ? » Ils énoncent les intentions d'intervention.

« l'association a pour but de contribuer, dans un souci permanent de promotion humaine et collective, à l'accueil, l'insertion sociale et professionnelle des individus dans la société.

l'association favorise l'ouverture auprès des habitants du quartier et de la ville, intéressés par l'objet social de l'association, ce qui permet un brassage entre les générations. »



2 - DES VALEURS FORTES

2.1. Une appartenance à l'éducation populaire : (voir annexe)

S'inscrire en éducation populaire, c'est affirmer une posture : permettre à chacun de développer son autonomie, faire avec les jeunes et non à leur place, favoriser la coopération par la contribution apportée aux actions collectives. Pour les membres de l'association, on apprend avec ses pairs et le collectif crée de l'intelligence collective.

Cette appartenance se traduit à la fois dans la gouvernance à laquelle les jeunes participent via la présence de représentants au Conseil d'Administration et la mise en place de Conseils de Vie Sociale (CVS) ; et elle se traduit surtout par l'accompagnement des jeunes à la prise d'initiatives et au développement de l'esprit critique.

2.2. Des valeurs en phase avec ce mouvement :

En référence à ce courant, c'est le terme **d'Emancipation** et plus globalement, les valeurs humanistes, qui fédèrent.

L'émancipation suppose à la fois la participation, l'accès aux droits fondamentaux, l'affirmation d'une capacité d'agir, la faculté de conserver un regard conscient et critique sur la société qui nous entoure... La nécessaire émancipation des jeunes interroge nos pratiques professionnelles et bénévoles auprès d'eux et notre rôle d'acteur des politiques qui les concernent.

Nous encourageons aussi les jeunes que nous accueillons à comprendre les enjeux de leurs environnements et à prendre parti.

Cela veut dire qu'il faut se réinterroger au quotidien sur le fonctionnement démocratique de notre structure, et notamment la place des jeunes dans les instances de décision. L'émancipation dépend de ce que les jeunes voudront par eux-mêmes et pour eux-mêmes, mais aussi de ce que l'on voudra avec eux pour notre société.



ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Les notions de **solidarité**, de partage, d'accessibilité et d'égalité des chances trament incontestablement le projet de l'association. Elles sont sous-tendues par des principes de respect de l'autre, d'empathie, d'écoute et de transmission. La prise d'initiatives favorise l'engagement réciproque et la justice réaffirme le respect des droits et des devoirs de chacun.

La finalité associative relève clairement du **Vivre Ensemble**. On lit dans ce but global, autant de dimensions collectives que de préoccupations individuelles. La construction de chacun sera accompagnée de façon bienveillante afin que chacun puisse investir le collectif de façon épanouie.

Le **brassage** des publics et la **mixité** des statuts sont une richesse et également un vecteur de cohésion sociale. Cette mixité conforte nos principes d'Education Populaire. Sous un même toit vivent des jeunes avec des parcours personnels, familiaux, professionnels, sociaux... très divers. Ils habitent, construisent leur avenir ensemble, dans un esprit d'ouverture.

La **laïcité** est une conception de l'organisation de la société séparant les opinions religieuses des pouvoirs politiques, civils, administratifs. La laïcité est aussi une éthique basée sur la liberté de conscience visant à l'épanouissement de l'homme en tant qu'individu et citoyen. Dans notre structure, chaque jeune est libre de ses croyances et convictions, dans le respect de celles des autres et à la condition que rien n'altère le Vivre Ensemble.

Le respect de la personne accueillie s'appuie sur des valeurs et une déontologie qui, dans la pratique professionnelle, mettent en œuvre :

- la disponibilité du personnel
- l'écoute de la personne
- le respect de l'intimité
- la prise en compte du libre arbitre de la personne
- la confidentialité.



L'association est convaincue **que tout jeune est en capacité de réussir sa vie, d'élaborer un projet et à même de poser des choix.**

C'est pourquoi les structures gérées par l'association doivent être des espaces où les jeunes accueillis peuvent **définir et mettre en œuvre leur projet personnel et socio professionnel**. Ce sont donc des lieux où un jeune pourra s'insérer, se responsabiliser, s'ouvrir aux autres, et acquérir de l'autonomie.

2.3. Une appartenance à l'économie sociale et solidaire :

Notre association est porteuse d'un projet social, qu'elle met en œuvre avec des principes, des valeurs et méthodes éducatifs ancrés dans l'éducation populaire, dans une dimension économique, sociale et solidaire. En ce sens, elle s'inscrit dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS),

Même sans but lucratif, nous sommes clairement inscrits dans un modèle économique qui nous amène à fonctionner avec les produits de nos prestations ; des produits nettement supérieurs aux subventions de fonctionnement. Par ailleurs le statut juridique de la Loi 1901 respecte le principe de gouvernance essentiel où une personne égale une voix.

3 – LES JEUNESSES VUES PAR L'ASSOCIATION :

Ce qui est pensé ici en termes de définition de jeunesse, c'est bien la projection du jeune en tant **qu'acteur citoyen**, sa construction identitaire pour devenir autonome, responsable. Par leurs initiatives, par leurs engagements, par leurs prises de parole, par leurs capacités à vivre et agir sur leurs espaces d'habitat, les jeunes que nous accueillons sont encouragés à se positionner.

Les jeunesses sont également décrites en termes de **transition** : le départ - volontaire ou non - du domicile parental, implique de devoir reconstruire quelque chose. Le statut même du jeune s'inscrit dans cette reconstruction, et cette phase transitoire peut être déstabilisante affectivement, socialement, culturellement, d'autant que ces transitions sont récurrentes et multiples.

La jeunesse est toujours décrite ici de façon **plurielle** ². Force est de constater que le discours globalisant sur « les jeunes » est banni de ce projet associatif. La diversité et la mixité sont pensées comme des forces réelles du collectif, même si ces composantes demandent de l'apprentissage en termes de tolérance, d'éducation à la différence, de lutte contre les discriminations, etc.

ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

Le postulat de départ de l'association n'est certes pas de dire que tous les jeunes partent du même point, mais le Projet Associatif affirme clairement que **le cheminement est possible pour tous** si l'accompagnement est pertinent pour chacun. Les trajectoires des jeunes ne sont plus linéaires et leurs revenus ne sont plus continus. La question d'accès à l'emploi est prégnante et déterminante pour sécuriser les parcours et pour s'installer.

La représentation portée par les membres de l'association sur les jeunes est à la fois singulière, différenciée - chacun est unique -, mais universelle, partagée : les déclics sont possibles pour tous et les accompagnements également. Sans aucun doute, chacun croit ici aux potentiels existants chez chaque jeune, et à la capacité des accompagnateurs professionnels et des pairs de révéler ces potentiels parfois non visibles, inexplorés, non ressentis...

La réduction des inégalités existantes ou ressenties est réellement une finalité partagée.

4. LES MOYENS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF :

a. Le logement comme vecteur clé de l'association :

Le logement participe, selon l'AQFJT, au rite de passage à la vie adulte, à l'accès à l'indépendance, à l'autonomie... L'appropriation de son propre logement permet à la fois au jeune d'acquérir un espace d'organisation propre, mais également de trouver ou retrouver de la dignité. Clairement ici, le logement est pensé comme un outil privilégié d'insertion sociale et professionnelle. C'est peut être également en ce sens que le passage en FJT constitue une étape dans le parcours. Le logement en FJT n'a pas vocation à perdurer : c'est un espace dans lequel on peut se sentir bien chez soi, mais duquel on trouve aussi la force de partir : l'association est attachée au fait de savoir donner aux jeunes des capacités de projection, de dépassement des obstacles et de soi-même. La notion de Parcours Résidentiel est une notion forte de ce projet associatif.



**ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS
DE JEUNES TRAVAILLEURS**

L'association offre une gamme de logements en adéquation avec les besoins et parcours des jeunes (alternance, intérim, couple...). Le logement est aussi accessible aux jeunes avec peu ou pas de ressources, l'association accompagne alors la recherche des moyens nécessaires à une stabilité dans l'habitat. Les solutions d'accueil permettent de concrétiser et/ou de finaliser un projet professionnel, de retrouver de la confiance en soi, de se créer un réseau nouveau.

Ici, nous sommes bien dans l'idée d'un collectif qui a vocation à écouter, entendre, comprendre et soutenir.

b. Les ressources humaines :

Le personnel de l'association associé à l'élaboration de ce projet, est en charge de sa mise en œuvre. Celle-ci va se décliner dans les projets d'établissement. Si le logement est le motif d'entrée au FJT pour les jeunes, c'est bien le travail des salariés de l'association qui permet de dépasser cette seule fonction de logement. Afin que l'entrée et la sortie dans la structure soient rapides, sans surcharge administrative, en prenant en compte la réalité des ressources d'une grande partie du public accueilli, l'association s'appuie sur une petite équipe de professionnels (13 personnes) motivés et qualifiés. Afin d'assurer aux jeunes un habitat de qualité, l'association dispose également d'une équipe d'entretien technique qui s'est dotée d'un plan pluriannuel d'entretien des équipements et du patrimoine. Une attention particulière est portée à la propreté des locaux et abords car cela contribue à la qualité de l'accueil et à la vie quotidienne.

c. Le partenariat et l'ouverture :

L'association AQFJT se veut un acteur important des politiques jeunesse. Les propos qui précèdent en attestent sans conteste. Ceci étant, il importe aujourd'hui de se tourner vers les partenaires existants ou espérés, pour tenter de vérifier les axes pertinents de ces coopérations. L'activité de l'association lui permet de faire remonter de façon légitime les problématiques et aspirations de la jeunesse ; il est alors possible d'alerter les partenaires à fin de correction tant sur les réelles difficultés rencontrées que sur les potentialités des jeunes.

Les compétences présentes sur le territoire sont multiples et complémentaires. L'association souhaite maintenir voire développer son maillage partenarial. Par exemple l'association participe aux travaux du conseil de quartier de Kerfeunteun, de la Conférence Intercommunale du Logement, du Conseil d'Administration de la Mission Locale, de la Commission Locale de Lutte contre les Exclusions, etc. Dans le futur, nous avons le souhait de mieux nous faire connaître auprès du tissu économique.

L'AQFJT adhère au réseau Habitat Jeunes régional et national (URHAJ et UNHAJ). Cette affiliation est réaffirmée tant sur les valeurs défendues inscrites dans la charte UNHAJ que pour les actions d'animation du réseau et les interventions auprès des parlementaires et ministères pour défendre les problématiques des jeunes en tant que de besoin.

d. La démarche qualité :

L'association et en particulier son personnel s'est déjà fortement impliquée dans la démarche qualité qui permet d'interroger en permanence les actions menées. La volonté de l'association est d'adapter ces actions aux évolutions des problématiques des jeunes.

L'évaluation interne a été menée à partir d'une dynamique du réseau régional Habitat Jeunes et en s'appuyant sur les recommandations de l'ANESM (l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux) Avec ses plans d'actions, sa programmation sur plusieurs années elle doit permettre l'amélioration de notre organisation, de nos pratiques et de placer en permanence l'utilisateur au centre de nos missions.

L'association est tenue de respecter le principe d'une évaluation externe sur la base d'une intervention quinquennale. Cette évaluation a pour but de produire une appréciation externe sur les processus engagés et les effets produits par la mobilisation des compétences et des moyens organisés à l'AQFJT en regard du projet et des intentions initialement poursuivies.



e. Les questions de modalités d'action et de faisabilité :

Les questions relative à **l'adaptabilité de l'association** : si les uns et les autres sont convaincus de devoir être vigilants quant à l'évolution des contextes (culturels, économiques, sociaux, politiques...), plusieurs ont cependant le sentiment de subir les adaptations plus que de les définir collectivement. La force du projet porté doit permettre aujourd'hui d'affirmer davantage une posture face aux partenaires et aux décideurs.

Les capacités **d'anticipation de l'association** : pour répondre aux besoins évolutifs des jeunes accueillis et pour comprendre parallèlement les évolutions territoriales et sociétales, il importe que les membres de l'association (administrateurs et professionnels), puissent régulièrement analyser les contextes et les faits. Les capacités d'anticipation des uns et des autres sont un garant de l'adéquation de la structure aux besoins.

A une époque où les trajectoires d'apprentissage et de vie sont multiples, l'association affirme **le droit à l'expérimentation pour les jeunes**. Une trajectoire peut ne pas être linéaire. Le séjour du jeune dans nos structures doit permettre ce rebond.

5. LES AXES DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION :

a) L'accueil :

Une attention particulière sera portée à l'accueil du jeune car il s'agit du premier contact virtuel (Internet), téléphonique ou physique entre le jeune et l'association. Cette première phase crée une empreinte chez le jeune qui peut se trouver dans une période déstabilisante, voire angoissante. Il quitte pour la première fois le domicile de son enfance, quitte son réseau d'amis. Nous lui devons disponibilité, sourire, écoute, rapidité dans les démarches de réservation et administratives, un habitat de qualité, etc.



b) L'habitat :

Lors de son passage dans une des structures de l'association le jeune doit apprendre à habiter : c'est-à-dire connaître ses droits et les aides possibles mais aussi entretenir son logement (propreté et technique), respecter son voisinage ; assumer le règlement de ses redevances, avoir une attitude éco-responsable, gérer ses invités, etc.

c) L'accompagnement des jeunes :

L'Association Quimpéroise des Foyers de Jeunes Travailleurs s'est donnée pour mission d'accompagner les jeunes dans leur processus de socialisation, de leur permettre de se construire, de se positionner comme acteur de leur propre vie et dans la société.

L'accompagnement se décline en deux modalités complémentaires : il est collectif pour restructurer le lien social et les réseaux et individuel pour respecter la singularité de chacun. Il est d'autant plus essentiel que le jeune accueilli peut connaître une situation de rupture avec sa sphère familiale.

L'accompagnement doit favoriser et développer les prises d'initiatives des jeunes.

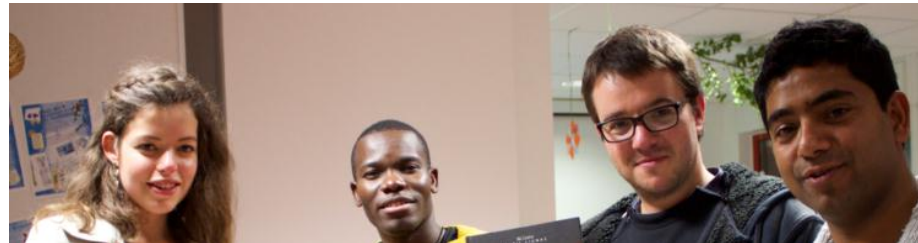
La plus-value du FJT, dans l'esprit de ceux et celles qui portent le projet, c'est avant tout d'être une réponse adaptée au contexte actuel : une réponse adaptée en termes **d'accompagnement** :

- Accompagnement à l'autonomie ;
- Accompagnement à l'élaboration d'un projet ;
- Accompagnement à la responsabilisation ;
- Accompagnement vers un futur et vers un ailleurs...



d) Le vivre ensemble :

- Les questions relatives à l'implication et à la participation des jeunes au sein même du foyer sont des préoccupations récurrentes.
- Le foyer aujourd'hui semble être le reflet de la société ou tout au moins d'un groupe social, dans lequel chacun est pensé sur un pied d'égalité avec l'autre. Chacun peut et doit y trouver sa place. Dans ce groupe social à dimension humaine, il revient à chacun d'apprendre à vivre et de gérer sa liberté et son libre arbitre. C'est bien ici la base de la construction identitaire qui est en jeu, dans un espace somme toute sécurisé du point de vue affectif. « On est libre, mais pas tout seul ». De plus, si notre action est de donner aux jeunes un réel accès à leurs droits, elle permet aussi de leur rappeler les devoirs qui incombent à chacun.
- L'utilité sociale et identitaire du FJT est affirmée par l'association, et ce à différents niveaux :
 - Symboliquement, la possession d'une adresse, d'un « chez soi », permet une posture individuelle de reconnaissance de soi et des autres.
 - Socialement, posséder un logement dans un collectif offre un cadre de sécurité à tous points de vue et une possibilité d'entrer de façon progressive dans une citoyenneté active
 - Culturellement, le FJT invite à élargir ses horizons de vie, à construire son propre réseau - amical, professionnel, social, culturel, etc.
- Cet ensemble de facettes constitue des leviers forts de développement de confiance et d'estime de soi, paramètres fondamentaux de la possibilité pour chacun de s'épanouir et de faire face aux aléas de la vie.
- Le projet, dans cette dimension, mérite d'être réfléchi en permanence avec les équipes, afin d'analyser ce qui « donne envie de... », ce qui freine les envies ou les capacités à s'engager, ce qui génère réellement des capacités d'initiatives etc 3



e) Une étape constructive :

- Le passage du jeune dans l'une de nos résidences n'est qu'une étape. L'association et ses salariés ont toujours à l'esprit que si le foyer peut être un espace où se construire, la finalité est bien de permettre au jeune de poursuivre ailleurs son parcours .

f) Les actions santé :

- De plus en plus de jeunes ne se sentent pas concernés par les questions de santé : « je suis jeune, tout va bien... ». De plus, essentiellement pour des raisons économiques nombre d'entre eux diffèrent tout ce qui a attiré aux soins. L'association continuera à travailler le domaine de la santé sur différents thèmes tels l'hygiène, le sommeil, l'éducation alimentaire, etc. mais aussi en permettant l'accès aux droits et en continuant la prévention des conduites à risques.

6. LES PERSPECTIVES DE L'ASSOCIATION :-

- Notre action est dictée par les attentes d'un public jeune dont le parcours est devenu moins linéaire. En l'espace de 50 ans, l'AQFJT est passée d'une structure accueillant uniquement des salariés et des apprentis à une structure qui accueille désormais des jeunes dont la situation de vie est multiple (demandeurs d'emploi, placement ASE, PJJ,). Le monde est **en perpétuelle évolution**, accentué depuis quelques temps par la mondialisation, une forte crise économique, la révolution numérique...

La jeunesse d'aujourd'hui, baignée dans cet environnement, bouscule nos partis pris et **nous contraint à une remise en cause permanente**.

Nous n'aurons garde d'oublier la population conséquente des jeunes en difficulté que nous accueillons depuis toujours **et continuerons de participer aux instances de concertation sur l'accueil d'urgence des populations défavorisées**.

La question environnementale doit être présente dans tous les actes de gestion de l'association ; par ailleurs nous souhaitons **sensibiliser et associer les publics accueillis au respect de l'environnement** durant toute la durée de leur séjour. Par une sensibilisation à la question en axant le travail sur l'intérêt économique (par exemple sur la consommation des fluides) et citoyen (par exemple sur le tri des déchets)

**ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS
DE JEUNES TRAVAILLEURS**

L'association souhaite également donner aux jeunes les outils et procédures pour **s'adapter à l'évolution des services vers le « tout numérique »**. L'inadaptation à cette évolution va rapidement devenir un facteur d'exclusion dans les prochaines années.

Enfin savoir communiquer, en interne d'une part avec nos administrateurs, le personnel et les usagers, et valoriser notre action à l'externe d'autre part pour développer la reconnaissance et les partenariats, est un des défis auquel il faudra faire face pour continuer à assurer nos missions.

C'est pour cela que nous nous engageons à participer à toutes les instances de débat, d'élaboration et de suivi sur la politique de la jeunesse pour les années à venir. Nous apporterons également notre expertise de la jeunesse aux instances chargées du développement de l'activité économique du territoire.

Le territoire d'intervention actuel de l'association est celui de Quimper Communauté mais l'AQFJT est en capacité de répondre à des besoins (hébergement ou autre domaine) de jeunes qui seraient exprimés par d'autres collectivités du département

L'association a la volonté de réinterroger son projet associatif sur une base quinquennale afin de l'amender ou (et) de l'adapter aux évolutions futures du public accueilli et des besoins recensés sur le territoire.



ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS
DE JEUNES TRAVAILLEURS

- 1 Si la définition de la jeunesse est plurielle, celle de **l'éducation populaire** n'est pas en reste. L'approche historique du terme met largement en évidence les facettes diverses de ce vaste champ : Geneviève Poujol insiste sur ce point dans ses propos. « Il semble qu'il faille parler de plusieurs histoires parallèles, tant les origines et leurs formes d'action sont différentes et surtout étrangères les unes aux autres » 1.
- L'approche de l'expression par ses différents terrains d'action offre effectivement un panel disparate et bien souvent cloisonné : loisirs, formation, solidarité internationale, citoyenneté, culture, logement, débat, vacances, savoirs, accompagnement scolaire... longue pourrait être la liste des champs investis par les associations d'éducation populaire, ... plus longue encore serait-elle si l'on s'attachait parallèlement à la définition ou aux options que chaque organisme, relevant de ce secteur, donne à chacun des domaines d'action.
- La notion d'éducation populaire est ancienne. Les prémices peuvent sans doute historiquement trouver leurs sources dans le Rapport Condorcet de 1792 1. La notion d'éducation permanente y apparaît pour la première fois, et les axes clés d'une éducation qui serait populaire semblent se former derrière les propositions concrètes du rapport.
- La fin du 19^{ème} siècle marque schématiquement la formalisation de l'éducation populaire, et la Ligue de l'enseignement représente, historiquement, en 1866, l'une des doyennes de ce champ. Le contexte historique de l'époque donne à la naissance de l'éducation populaire un essor particulier, une légitimité et une force singulières, qu'il est intéressant de souligner.
- Lorsqu'elle conclut ses travaux sur l'histoire de ce mouvement, Geneviève Poujol insiste sur ce sujet : « *La naissance de l'éducation populaire est à replacer dans son contexte idéologique de l'époque. A ce moment, ceux qui aspirent à prendre le pouvoir - et qui le prendront en fait - développent une idéologie éducative. Ils vivent dans ce qu'il faut peut-être appeler une croyance éducative.* »

ASSOCIATION QUIMPEROISE DES FOYERS
DE JEUNES TRAVAILLEURS

- Nous sommes aujourd'hui dans un environnement social fort différent et l'expression même d'éducation populaire ne semble parfois prendre sens que pour ceux et celles qui, bénévolement ou professionnellement, sont acteurs de ce domaine.
- Françoise Tétard , lors de l'ouverture d'un colloque consacré à l'histoire des cadres de l'éducation populaire, évoquait avec humour le peu de représentation de jeunesse parmi l'auditoire. Dans un article consacré à l'histoire de l'éducation populaire, Bertrand Liocourt, de l'association ATTAC 89 insiste sur ce point : « Aujourd'hui l'éducation populaire, du moins sous cette formulation, est un peu tombée en désuétude ». Pourtant, « cette notion a été investie par différents courants de pensée, elle a servi de points d'ancrage à des actions militantes, à des projets politiques », nous rappelle Françoise Tétard dans une intervention réalisée à l'occasion des quarante ans de la Fédération Nationale Léo Lagrange, en 1990, lors d'un colloque intitulé « Education populaire : quelle utopie pour demain ? ». 1
- Historiquement, trois traditions marquent l'éducation populaire, trois courants la traversent : le courant éducatif laïque, le courant chrétien humaniste et le mouvement ouvrier. Ils juxtaposent de temps à autre leurs histoires parallèles, les opposent à d'autres moments, les associent parfois également. Lors d'un entretien accordé à la revue Esprit en mars 2002, Françoise Tétard met en évidence ce fait : « Elle [L'idée d'éducation populaire] trouve un terrain d'expression concomitamment dans plusieurs groupes sociaux : chez les laïques comme chez les confessionnels, tant chez les hommes politiques, les syndicalistes et militants de terrain que dans des sociétés savantes, dans des œuvres philanthropiques ou dans les milieux de la bourgeoisie éclairée... En cette fin du 19ème siècle, le terme d'éducation populaire n'était pas encore fixé ; il voisinait et se confondait souvent avec éducation sociale, éducation politique ou éducation ouvrière... »
- 2 En évoquant les définitions de jeunesses, il nous faut également nous pencher sur la globalisation qui accompagne ce terme : les propos véhiculés par tout un chacun définissent aujourd'hui les jeunes de façon très générale, très générique, alors que beaucoup seraient probablement choqués si, de la même façon, les adultes étaient regroupés dans une seule et même catégorie, laissant penser alors que, parce qu'ils sont adultes, ils ont globalement tous les mêmes façons de fonctionner, de penser, d'agir, de dire les choses, les mêmes envies, les mêmes besoins, les mêmes idées...

ASSOCIATION QUIMPEROISE DES
FOYERS
DE JEUNES TRAVAILLEURS

- *Il nous semble essentiel, au contraire, de différencier, d'individualiser... tant en termes de reconnaissance de ce que sont les individus qu'en termes de réponses appropriées à des besoins identifiés. Cette démarche est indispensable, non pas pour mettre de l'eau au moulin de l'individualisme, mais bien pour reconnaître chacun pour ce qu'il est de façon singulière. La jeunesse constitue avant tout un panel excessivement divers d'individus qui ont certes des points communs, qui sont suffisamment semblables pour ressentir à un moment une appartenance commune, pour se reconnaître, mais qui sont aussi suffisamment différents pour pouvoir échanger de façon intéressante, constructive et individualisée. 2*
- *3 Dans ses travaux récents sur les Univers sociaux et culturels des jeunes 3, le CESER de Bretagne estimait que, « malgré le contexte sociétal peu incitatif et paradoxal à leur égard, qui, d'une part, déplore l'abstentionnisme et leur passivité dans la Cité ou qui, d'autre part, s'inquiète lorsqu'ils investissent massivement et énergiquement l'espace public, ils [les jeunes] cultivent des valeurs, qui s'appuient sur la famille, les amis, les études et le travail. Malgré un contrôle social « surplombant » et une pression très forte qui les centrent, avant tout, sur les enseignements formels et la recherche d'emploi, ils « mettent en gage » librement leur personne - autrement - et intègrent l'engagement dans la vie collective au sein d'une société de plus en plus individualiste. » Face à ces paradoxes, il importe, dans nos travaux, de tenter de regarder de plus près ce qui, d'une part, peut expliquer les discours stigmatisants véhiculés ; ce qui, d'autre part, nous permet d'objectiver ces discours et de les rendre plus conformes à ce que sont les jeunes aujourd'hui, dans toute leur pluralité...*